



## **Procès-verbal de l'Assemblée villageoise du mercredi 2 novembre 2022 à 19h30**

**Présents :** 5 membres du comité de l'AV  
M. André Alisson pour le Littoral Région  
25 habitants du village

**Excusés :** Jocelyne Porret, Olivier Quain (démissionnaire du comité)

### **En préambule**

Gilles-Henri Porret souhaite la bienvenue aux villageois présents dans l'ancienne école fraîchement rénovée et remercie la commune pour les travaux entrepris.

### **PV de la séance du 31.05.2022**

Le procès-verbal de la dernière séance est distribué aux personnes présentes, le site Internet ayant un souci technique.

Mélodie Joner en fait lecture. Le PV est accepté.

Gilles-Henri Porret reprend les points du PV. Les commentaires suivants sont apportés :

- Le souper des aînés est à venir. Les organisatrices et les inscrits sont remerciés.
- Plusieurs routes et chemins doivent être refaits. Philippe Zwahlen avait fait le tour avec le chef de la voirie M. Alain Guinard, mais rien n'a encore été entrepris à ce jour. Avec les divers chantiers en cours dans le village et la déviation du trafic de Montalchez, les détériorations se sont accentuées, notamment sur les bords de chemins direction Provence.
- La signalisation de la déviation du trafic n'est pas claire et nombreux sont ceux qui ne la respecte pas. De plus la circulation de transit est importante, en particulier des touristes qui rejoignent le Creux du Van et qui passent par ces petites routes de remaniement, suivant leur GPS. N'y aurait-il pas moyen de les faire passer ailleurs, sans que le trafic local soit pénalisé ? Se poser la question si c'est un réel problème par la suite ou si c'est seulement accentué par l'actuelle déviation. Sur le chemin de l'Arcie, la signalisation due aux constructions est également douteuse.
- Le conseil communal examinera la demande de marquage au sol, bien que la norme ne l'impose pas forcément.

- Le terrain de pétanque sera créé vers les peupliers, selon la rencontre avec M. Cousin et le plan établi.  
Les drainages à cet endroit sont bouchés et le terrain gorgé d'eau, il faudra également que la commune fasse le nécessaire.
- Marion Cuche, membre du Conseil général propose de relayer les demandes concernant les réfections de routes et les drainages, afin d'essayer de débloquent la situation.
- Les illuminations de Noël seront installées sur les lampadaires existants, mais au vu des restrictions d'électricité, il n'y en aura pas cette année.

### **Activités passées**

Le 1<sup>er</sup> août 2022 a été une grande réussite, même sans feu. Philippe Zwahlen est remercié pour le magnifique emplacement, ainsi que les personnes qui ont organisé l'événement. Le souhait de faire perdurer un tel événement est clairement présent.

### **Activités futures**

#### Fête des 5 ans fusion Grande Béroche

La Fête des 5 ans de la fusion aura lieu le 19.08.2023 en Seraize à Gorgier. Le thème de la journée est Vignes – Campagne – Pêche - Forêt

L'idée est que chaque village rejoigne le site à pieds dans la matinée, en se rassemblant petit à petit le long du chemin.

L'assemblée villageoise a été sollicitée pour organiser diverses animations.

Des navettes seront organisées pour le retour (il faudra faire attention à mieux les gérer et mieux informer les gens, que pour celles de Béroche en Fête et du Tour de Romandie).

Une prochaine rencontre est agendée le 28.11.2022. Y'a-t-il des gens intéressés à aider à l'organisation ? Stéphane Zwahlen ira aux prochaines rencontres et sollicitera l'aide des villageois si besoin.

#### Liste personnes disponibles

Les personnes qui souhaitent apporter leur aide lors d'activités ou d'événements pour le village peuvent s'inscrire sur la liste qui circule dans l'assemblée présente.

#### 1<sup>er</sup> août 2023

Les tables et bancs amenés à la soirée du 1<sup>er</sup> août 2022 ont été très appréciés. A refaire pour la prochaine édition.

### **Comptes**

La lecture des comptes est faite.

L'état des comptes au 31.12.2020 présente un solde positif de CHF 1'040.15

En 2021, il n'y a pas eu de dépenses, ni de subvention.

En 2022, entrée de 1'200.- de La Grande Béroche, dépenses pour le site Internet et pour le 1<sup>er</sup> août.

Le solde au 02.11.2022 se monte à CHF 1'077.90.

Le budget pour la fête du 1<sup>er</sup> août 2023 est de 1'700.-, sans compter l'entrée des boissons.

Il est relevé que tous les intervenants qui œuvrent à préparer le 1<sup>er</sup> août devraient être rémunérés de la même manière ou alors que tous soient bénévoles.

Il faut également clarifier avec la commune quel est leur soutien pour le 1<sup>er</sup> août et celui pour l'Assemblée villageoise.

## **Avenir du comité**

Marc-André Magnin et Olivier Quain quittent le comité, ils sont remerciés pour leur engagement et leur travail jusqu'à ce jour.

Anne-Marie Corthay rejoint le comité en qualité de caissière et nous nous en réjouissons.

Malgré la réticence du comité depuis le départ, la commune nous encourage à nous constituer en association privée, avec des statuts.

Afin d'unir nos forces et dans le but d'éviter plusieurs associations dans un si petit village, il pourrait être judicieux de se regrouper avec l'Association Place de la Guêpe, tout en définissant clairement les statuts et la gestion du bâtiment.

Qu'en pensent les personnes présentes ?

Il en ressort qu'il faut faire attention à la confusion de lier 2 entités avec des buts et des missions différentes. L'Association Place de la Guêpe faisant vivre le bâtiment et gérant l'agenda, et l'Assemblée villageoise faisant le lien entre les villageois et la Commune de la Grande Béroche, en relayant les diverses demandes. Les avantages d'une fusion pour les comités seraient uniquement la communication et l'union des forces. Mais les désavantages semblent plus nombreux, notamment aux niveaux des statuts, des missions et des cotisations.

Il est intéressant d'entendre les avis pertinents des villageois à ce sujet.

## **Divers**

### Restriction d'eau et coupure d'eau

Les restrictions d'eau n'ont pas été annoncées de manière claire (pas de tout-ménage par exemple) et n'étaient pas intelligentes (arrosage des jardins,...).

Notre conseiller communal Thierry Pittet précise qu'il s'agissait d'une situation urgente et inconnue, que certes la communication n'a pas été optimale mais que ça a déjà permis d'économiser beaucoup d'eau en peu de temps.

A l'avenir, il serait intelligent de restreindre l'eau de manière progressive sur les choses vraiment non indispensables en premier, comme le lavage de voitures, et que l'arrosage des jardins arrive en dernier recours.

Les avis de coupures d'eau lors de divers travaux ont été transmis trop tard par Simonin Porret (dans les boîtes aux lettres le soir d'avant pour le lendemain), ce qui n'a pas été apprécié par les habitants concernés.

### Boîte à livres

L'idée de créer une boîte à livres dans l'ancienne cabine téléphonique est proposée. Une demande sera faite à M. Cousin pour voir si cela est possible. Margrit Porret s'occupe du projet.

### Archives

Il serait intéressant de retrouver certaines photos du village dans les archives.

Un archiviste est en train de regrouper les archives des 6 villages et de les numériser.

Si besoin, faire une demande précise à la chancellerie.

### Déchetterie

Il reste plusieurs gros déchets à l'éco-point suite au dernier ramassage des déchets encombrants. Avertir la commune qu'ils viennent récupérer ce solde. La majorité des personnes présentes jugent ces ramassages de déchets encombrants peu utiles et trouvent qu'ils pourraient être supprimés à l'avenir.

### Communication communale

Thierry Pittet rappelle les 3 moyens de communication utilisés par la Commune :

- Le journal Comm' à la Une qui paraît 6 fois par année.
- Le site Internet de la Grande Béroche.
- L'application NEMO News qui contient les informations cantonales et celles de toutes les communes du canton. Application qui peut également être utile pour transmettre les informations urgentes.

Séance levée à 21h42.

Le verre de l'amitié est servi.

Au nom du comité de l'Assemblée villageoise

Le Président

La Secrétaire